

23 septembre - La Charte sociale du Conseil de l'Europe



ÉVÈNEMENTS

PUBLIÉE LE 26/09/2011

Le Conseil de l'Europe, le Conseil économique, social et environnemental de France et le Comité économique et social européen ont organisé une journée de réflexion sur « La Charte sociale du Conseil de l'Europe : 50 ans et après ? » le 23 septembre 2011, de 9h à 18h au Palais d'Iéna.

Organisée le 23 septembre par le CESE, le Conseil de l'Europe et le Comité économique et social européen, la conférence intitulée « La charte sociale 50 ans, et après ? » s'est déroulée dans un contexte marqué par un climat d'inquiétude et de défis importants pour les droits de l'Homme.

Elle a dressé un bilan de l'instauration de la charte sociale, signée en octobre 1961, et des nombreuses expériences européennes. En cette période de crise économique, Jean-Paul Delevoye a souligné qu'« il est vital d'inviter les États à faire en sorte que la dimension sociale européenne reste visible, crédible et garantisse la démocratie sociale ».

À l'issue de la conférence, les institutions organisatrices ont pris la décision de se réunir tous les ans avec l'ensemble des Conseils économiques européens afin de faire le point sur la jurisprudence du Conseil de l'Europe, sur les moyens de mieux faire connaître la charte et sur les difficultés rencontrées par les parties prenantes.

[charte_sociale.pdf](#)